

mission des commissaires aux comptes

Par **Visiteur**, le 15/11/2006 à 20:14

Bonsoir 

j'ai un exposé intitulé : mission des commissaires aux comptes (société commerciale)
je me permet de vous demandez de me proposer un plan adéquat est merci

Par **Stéphanie_C**, le 15/11/2006 à 20:52

Bonsoir,

Attention aux fautes de frappe, la fonction éditer existe 

Ensuite, je te rappelle qu'il existe une charte que tu es censé avoir lu, notamment l'article 7 :

[b:824qv08n]7) Concernant les sujets de type devoir donné pour la fac. Nous ne sommes en aucun là pour faire le travail à votre place ! Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous montrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique de votre part avant d'envisager de vous conseiller. Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon. Et une fois le résultat obtenu, il serait courtois de nous informer de la suite de votre devoir. Donner la correction du prof ne coûte rien et nous permet à nous aussi d'avancer (pensez que quelqu'un d'autre peut avoir le même sujet par la suite). **[/b:824qv08n]**

Merci d'en tenir compte et de nous faire d'abord tes propositions sinon le post sera supprimé 

Par **Visiteur**, le 15/11/2006 à 21:50

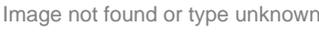
Bonsoir

je tiens d'emblée de vous remerciez pour votre réponse.

je n'ai aucunement l'intention de vous attribuer mon travail. je demande justement des propositions.

je vais essayer de vous proposez mon plan, quand le temps me le permet

Par **Stéphanie_C**, le 15/11/2006 à 22:08

Le problème est que cela ne correspond pas à la charte du forum. Il faut nous proposer un plan avant toute chose. Merci 

Par **Visiteur**, le **16/11/2006** à **13:49**

voici mon plan

- 1) statut juridique du commissaire aux comptes
 - a) la nomination des commissaires aux comptes
 - b) durée et cessation des fonctions
 - c) rémunération
- 2) mission des commissaires aux comptes
 - a) mission des commissaires aux comptes
 - b) pouvoirs des commissaires aux comptes
 - c) responsabilité des commissaires aux comptes

J'attends vos remarques

Par **candix**, le **16/11/2006** à **14:02**

hello

ton titre de II est à reformuler, c'est pas normal que tu ais le meme pour le II et le IIa